

ÉCOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération transmise au représentant de l'État
et publicité assurée sur le site de l'Ecole Du Breuil.

EDB-2023-30

Délibération du Conseil d'Administration de l'Ecole du Breuil

Séance du 10 juillet 2023

Objet : Convention d'occupation pour l'installation d'un prototype du jardin mémoriel en hommage aux victimes du 13 novembre 2015

Le Conseil d'Administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10, R. 2221-1 à R.2221-26 et R.2221-53 à R.2221-62 ;

Vu les statuts de la régie personnalisée École Du Breuil ;

Sur proposition du Président du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

DELIBERE

Article Unique : Le Conseil d'Administration donne l'autorisation à son Président de signer la convention entre la Ville de Paris et l'Ecole du Breuil autorisant et fixant les conditions d'installation d'un prototype de jardin mémoriel sur le domaine de l'Ecole Du Breuil.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe Najdovski

